



**REGION Île de France-Outre-Mer**  
[snpes.pjj.fsu.idf@gmail.com](mailto:snpes.pjj.fsu.idf@gmail.com)

**Urgence sociale et écologique !**

## **DECLARATION LIMINAIRE**

### **Comité Social d'Administration Île-de-France et Outre-Mer des 3 et 4 octobre 2023**

Ce comité social d'administration dédié aux territoires ultra-marins se déroule 18 mois après le précédent. Pour le SNPES-PJJ/FSU IDF-OM le constat est clair, rien n'a changé, demain c'est hier en pire.

La guerre en Ukraine continue d'impacter l'ensemble des relations internationales. Nous assistons à l'émergence d'une montée des tensions entre les puissances occidentales et de nombreux pays, la Russie, la Chine, mais aussi des pays africains. La politique néocoloniale de la France dans les pays du Sahel ne passe plus, sur fond de pseudo soutien militaire et humanitaire. La France est désormais sortie du jeu dans le Sahel. Cette politique n'est pas sans rappeler la politique du gouvernement qui maintient les territoires ultra-marins dans un sous-développement et une dépendance économique. Ce n'est pas un hasard si l'État ne se donne pas les moyens de développer des services publics sur ces territoires et départements tant pour les politiques publiques que pour faire face à la crise écologique actuelle. Le président de la République, son gouvernement, et ses soutiens parlementaires se refusent à regarder la réalité en face. La crise écologique, sociale et politique à laquelle nous devons faire face, est la crise du capitalisme mondialisé. Ainsi les annonces faites n'ouvrent pas de réelles perspectives pour ces territoires qui sont en première ligne face aux changements climatiques. Les effets observés aux Antilles sont la chaleur extrême, les inondations, ainsi que l'envahissement des côtes par les sargasses, et dans l'Océan Indien, c'est la crise de l'eau.

A Mayotte, le 101<sup>e</sup> département français le plus pauvre subit actuellement une pénurie d'eau sans précédent, affectant durement le quotidien des Mahoraises et Mahorais. Les habitants sont confrontés à des coupures et restriction d'eau de plus en plus nombreuses. Cette crise de l'eau impacte directement les secteurs de la santé et de l'éducation. De nombreux établissements scolaires sont contraints de fermer faute de pouvoir fournir de l'eau potable, alors même que le Défenseur des droits vient de recommander la mise en place d'un observatoire face aux chiffres alarmants du nombre d'enfants n'ayant pas accès à l'École (entre 5000 et 10000 enfants). Les professionnel.les de la PJJ aussi subissent de plein fouet ce dérèglement climatique et doivent continuer leurs missions de service public dans des conditions drastiques : poubelles remplies d'eau dans les unités, seaux pour les sanitaires, 1 litre et demi d'eau en bouteille par agent et par jour travaillé...alors même que ce territoire peine à recruter. Peut-être est-ce plus important d'ouvrir un CEF à Mayotte?

Il devient urgent de déployer toutes les mesures nécessaires de distribution d'eau en quantité suffisante pour assurer des conditions de vie décentes et dignes dans ce territoire.

Le SNPES-PJJ/FSU IDF-OM rappelle le scandale sanitaire du chlordécone qui continue à causer de multiples ravages sur le plan humain, sanitaire et agricole. Pour la Guadeloupe et la Martinique se sont des départements qui ont des taux de cancers parmi les plus élevés en France. Par ailleurs, chez les enfants sont apparus des troubles multiples, notamment psychomoteurs.

En Polynésie, nous nous devons de rappeler que l'État français continue de nier les conséquences des 193 tirs nucléaires sur l'environnement et la population. Ainsi les polynésien.nes doivent aussi faire face, sans en avoir les moyens, à une multitude de maladies radio-induites non reconnues et non indemnisées par l'Etat. La « dette » nucléaire évoquée par Emmanuel MACRON ne rachète pas les milliers de kilomètres pollués sur plusieurs décennies à l'insu de la population.

En Guyane, certaines populations sont elles aussi confrontées à la pollution des sols et de l'eau. C'est le résultat direct de l'exploitation minière par les chercheurs d'or dans la forêt amazonienne. De plus, la fermeture de la compagnie Air Guyane accroît l'isolement, il faut plusieurs jours pour aller par exemple à Maripasoula. Les professionnel.les Guyanais fonctionnent comme des pays en voie de développement c'est-à-dire « en mode survie ». Ce territoire attend de vous, Monsieur le Directeur Interrégional, une réelle volonté de recrutement et de formation.

À cela s'ajoute une inflation plus importante que dans l'Hexagone. Elle accentue la précarité des familles que nous accompagnons. Elle est aussi un frein à l'attractivité de recrutement des familles d'accueil. Cette question de la vie chère ne doit plus faire l'objet de verbiage mais d'une réelle prise en compte des besoins de ces territoires pour réduire l'injustice sociale, terreau et levier de crises sociales récurrentes.

Le SNPES PJJ FSU IDF-OM soutient la proposition de certain.e.s élu.e.s que l'ensemble des territoires et départements ultra-marins soit reconnu comme des zones prioritaires pour faire face à la crise sociale, écologique et économique.

C'est dans ce contexte social que les professionnel.les de la PJJ exercent dans ces territoires et départements ultra-marins. A cela s'ajoute encore et toujours les difficultés de management, une dotation insuffisante en termes de moyen, particulièrement pour le placement. Cette réalité se décline dans chaque territoire.

**En Martinique**, la difficulté des familles à répondre aux multiples convocations judiciaires, ne fait que souligner les données de l'INSEE sur la précarité financière des familles. La multiplicité des audiences et des convocations génère une situation de précarité mais aussi des tensions sur le plan professionnel.

Ainsi, l'administration ne garantit plus les droits de l'enfant, prenant davantage en compte l'aspect pénal au détriment de l'enfance en danger.

Le bien-être, la santé et la sécurité au travail est une préoccupation actuelle de l'administration, mais nous constatons que le climat social professionnel se délite au profit d'un management descendant.

Il serait donc nécessaire de travailler en premier lieu sur les causes profondes de l'épuisement professionnel en Martinique :

- Non-reconnaissance du temps de travail passé lors des audiences impactant la charge de travail au quotidien des professionnel.les
- L'absence d'interlocuteur.trice pour mieux répondre aux questions RH
- L'absence de réflexion sur la multiplication des arrêts maladies dans toutes les unités

**En Guadeloupe**, le SNPES-PJJ/FSU IDF-OM dresse un constat alarmant. Il n'y a aucune visibilité sur le projet territorial. Nous tentons de cerner les orientations et axes de travail prioritaires mais force est de constater une opacité dans les décisions et un pilotage territorial autocratique.

Les professionnel.les guadeloupéen.ennes continuent de dénoncer le management à la verticale et hors sol qui est destructeur des collectifs de travail générant la souffrance au travail.

Concernant le placement, trouver un lieu d'accueil collectif ou individuel pour les adolescent.es relève d'un exploit. Les places sont rares voire inexistantes et la détention devient la seule trajectoire pour les mineurs.

Le Milieu Ouvert croule sous la charge de travail qui s'est accrue avec le CJPM, auquel se rajoute les moyens matériels insuffisants d'un territoire archipelagique.

L'insertion est démantelée, les professionnel.le.s ne sont pas concerté.es et leur expertise est balayée concernant les projets. On assiste à un passage en force de la DT, une mise à l'écart des acteurs de terrain de l'insertion au détriment de prestataires qui mettent en œuvre des actions de formations, d'activités pour les adolescents. QUID de l'avenir de l'UEAJ dans ces conditions ?

**En Polynésie Française**, le SNPES-PJJ/FSU IDF-OM met en exergue l'absence flagrante de projet de placement. Sachez-le, ce territoire ne dispose d'aucune structure d'hébergement collectif. La convention avec le foyer éducatif a été dénoncée au mois d'août 2023 mais cela ne semble déranger quiconque... Quelles sont les perspectives pour les mineur.es sur un territoire éloigné au milieu du Pacifique ? Aucune alternative en-dehors des familles d'accueil, obligeant les professionnel.les à convenir d'un parcours d'hébergement « le moins pire ». Mais devons-nous nous en satisfaire ?

Notre organisation syndicale demande la création de l'UEMO Archipels qui permettrait une structuration d'une mission spécifique prenant en compte les temps de déplacement et de moyens supplémentaires. La création de cette UEMO permettra un suivi éducatif régulier et de qualité.

Les professionnel.le.s sont soumis.es aux turn-over des DT avec un projet territorial en constante mouvance et parfois en opposition entre deux prises de fonction. Nous défendons la nécessité de la continuité des projets territoriaux qui ne doivent être dépendants d'un cadre et d'une personne.

**A la Réunion**, notre organisation syndicale constate que depuis le dernier CTIR rien ne change. Les professionnel.les ne savent pas quelles sont les thématiques prioritaires à la DTPJJ. Le dernier projet territorial date de 2015 ! Nous connaissons la vacance du poste de Directeur Territorial Adjoint depuis janvier 2023, mais cela ne doit pas être un prétexte à de nombreux dossiers laissés en suspens.

Pour exemple :

- le constat partagé par l'ensemble des unités met en évidence des modules du CJPM qui ne sont pas réfléchis et travaillés à un échelon territorial. Chacun se « débrouille ». Malgré l'augmentation de la charge de travail en Milieu Ouvert, malgré la perte de sens éducatif de certaines procédures pénales, malgré le manque de connexion avec les décisions des magistrats, la DT PJJ Réunion ne semble pas capable de faire remonter ces constats de terrain partagés.

- l'offre de placement, à l'instant T, est à saturation. La DT n'entend pas les besoins en termes de recrutement de famille d'accueil : réponse éducative en adéquation avec les réalités de terrain. Il ne reste plus que 6 familles d'accueil PJJ pour l'ensemble du territoire.

- le seul hébergement public éducatif (EPEI) est en grande difficulté de par une multiplication de recrutement de contractuel.les avec des contrats de plus en plus courts (3 semaines !), de par une situation immobilière catastrophique, de par une souffrance au travail confirmé par le diagnostic de la médecine du travail.

- l'UEAJ de Saint-Pierre, installée dans des locaux non-conformes, n'a toujours pas déménagé, mettant à mal la prise en charge des jeunes et les conditions de travail des personnels.

- l'UEMO de Saint-Paul attend également ses travaux, qui seraient bloqués par la DIR selon la DT Réunion.

Terminons par le chiffre éloquent du nombre de visite à la médecine du travail (hors visite périodique) pour l'année 2022 : 80 visites sur 119 professionnel.les à La Réunion, soit 67%.

Le malaise et la souffrance au travail est bien présente sur ce territoire. Elle doit être analysée et prise en compte par tous les échelons hiérarchiques.

**Le SNPES-PJJ/FSU IDF-OM, pour répondre à l'ensemble des enjeux appelle une énième fois à la création d'une direction interrégionale ultra-marine autonome.**

**Cette direction doit avoir pour mission de donner plus d'autonomie aux territoires ultra-marins et des moyens pour répondre aux besoins des enfants, des adolescents.les et des familles accompagnées par la PJJ.**

**Le SNPES-PJJ/FSU IDF-OM exige désormais des actes et non des paroles, les territoires et les départements ultra-marins ne doivent plus être les parents pauvres de la République.**

